



Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency

Route de Montmorency
95330 Domont

Procès-verbal du Comité Directeur en date du lundi 24 avril 2018

L'an deux mille dix huit,

Le 24 avril,

à 18 heures 30 au siège social de l'Association à Domont,

Les membres du Comité Directeur (le "**Comité**") se sont réunis sur convocation de leur président.

Sont présents :

Christophe BORREL, Jean-René CATALAN, Alain CHAIZE, Christian DE PAPE (à partir de 21 heures), Dorian LEGRAVEREND, Jean-Pierre KARSENTY et Alain MALIGE

Invité : **Thierry HUARD**

La séance est ouverte et présidée par **Jean-René CATALAN**, en sa qualité de président du Comité (le "**Président**").

Jean-Pierre KARSENTY remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président constate que six membres du Comité étant effectivement présents en début de réunion, le Comité peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Comité est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

 1

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du Comité Directeur du 12 février et du 27 mars 2018

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité, celui du 12 février n'étant approuvé que par les membres présents lors de cette réunion.

2. Point sur les entrées et sorties des membres – Point financier et trésorerie au 31 mars 2018

Thierry HUARD indique que 26 nouveaux membres sont rentrés au club depuis le 1^{er} janvier 2018.

Ce petit nombre, inférieur à celui de l'an dernier à la même période, est en grande partie dû aux caprices de la météorologie ces derniers mois, les intempéries et la neige n'incitant pas les personnes à se déplacer à ce sujet.

Le beau temps qui est enfin revenu depuis une semaine, a permis de constater un redémarrage des contacts et des demandes.

Le nombre des démissions et des anciens membres ne s'étant pas encore inscrits à ce jour est de 160, en augmentation par rapport au chiffre de l'an dernier de 112. A noter que 50 enfants font partie de ces départs.

La trésorerie au 31 mars 2018 reflète ces mouvements et révèle une baisse sensible par rapport à l'an dernier à la même date, d'autres postes étant aussi en diminution comme les green fees, les accès au practice, et les différentes locations habituelles.

Une discussion s'engage ensuite au sujet des actions à entreprendre ou à développer pour retrouver rapidement un volant important de nouveaux membres ; différentes propositions sont faites et actées à cet effet, comme celle de s'appuyer sur le réseau interne de nos membres actuels (via **Thierry HUARD**), de préparer et d'organiser au mieux les actions de promotion et de découverte du golf prévues dans le cadre de l'opération fédérale « Ryder Cup Golf Clubs » le week-end de la Pentecôte, et de proposer un package plus attractif la première année, comprenant au choix, leçons individuelles ou leçons collectives, pour les nouveaux membres débutants.

Il est rappelé également que le montant des différentes cotisations est modulé prorata temporis en cas d'inscription en cours d'année.

Le Comité demande et remercie chacun des membres du club de l'aider en ce sens, dans la mesure de ses possibilités, en faisant connaître et découvrir le Club autour de lui, et, ses différentes formules d'accès.

3. Point travaux – Calendrier de fin des travaux de la zone d'entraînement et inauguration

Alain CHAIZE fait le point sur les travaux de finition restant à réaliser au niveau de l'aire d'entraînement.

Malheureusement, le temps exécrable de la fin de l'hiver et du début du printemps n'a pas permis de relancer les dernières actions comme initialement prévu. De ce fait, il est convenu de faire le maximum pour achever les derniers travaux concernant notamment les reprises, les engazonnements, et le réseau d'arrosage au plus vite, et il paraît aujourd'hui raisonnable d'envisager une mise en service et une inauguration des nouveaux espaces dans le courant du mois de septembre.

Concernant la poursuite des travaux au droit du grand lac, l'entreprise **BOURGEOIS** espère pouvoir les démarrer avant la fin du mois de mai une fois le vidage du lac réalisé. Le calendrier détaillé des travaux est en préparation, il précisera aussi les dispositions à prendre pendant quelques jours (à réduire au minimum avec des travaux à prévoir en deux postes si cela est possible, de jour et de nuit ?) aux abords du départ du

 2

trou N°15 lors de la réalisation d'une importante fouille bloquant momentanément le passage au droit de ce départ.

Jean-Pierre KARSENTY précise qu'il est prévu d'achever les derniers travaux d'accessibilité P.M.R., notamment la mise en place de la signalétique et des dernières dispositions extérieures, avant l'été.

Enfin, la réalisation d'un terrain de pétanque est à nouveau évoquée, elle est en cours d'étude et celui-ci devrait pouvoir voir le jour en début d'année 2019.

4. **Ecole de golf : organisation – fonctionnement – Projet sportif**

A la suite de la démission de **Mathieu DUFU-SANSOT** à la fin du mois de février, des dispositions transitoires avaient été prises avec nos deux Pros **GUILLAUME et PAOLO**, et, il avait été convenu de refaire un point à ce sujet à la fin de la session de cours se terminant aux vacances scolaires de Pâques.

Une réunion avec les parents de l'école de Golf au mois de mars, des contacts pris depuis avec nos deux Pros par **Christophe BORREL**, Président de la Commission Sportive, et **Thierry HUARD**, ont permis de tirer les enseignements de la situation, des demandes et souhaits de chacun.

L'objectif recherché est maintenant de présenter le projet le plus satisfaisant pour tous, Pros, parents et surtout enfants, quels que soient leurs niveaux.

Christophe BORREL va demander aux Pros, à partir d'un cadre de projet sportif qui devra être élaboré par la Commission Sportive puis validé par le Comité, de préciser son contenu pour l'ensemble des actions concernant notamment l'école de golf, les entraînements et les stages. Ce projet sportif devra être adapté à tous et différencier, si nécessaire, les enseignements, ce qui ne se faisait pas assez jusqu'à présent.

Il est aussi précisé que les résultats obtenus ces dernières années sont bons et en amélioration constante chez les jeunes et les équipes, attestant de la qualité de l'enseignement proposé.

A la suite d'une longue discussion où chaque membre du Comité a pu exprimer sa vision, et après avoir envisagé différentes solutions possibles, statu quo actuel, répartition différente des heures entre **GUILLAUME et PAOLO**, arrivée d'un troisième Pro, réalisation d'un intérim provisoire jusqu'à l'été par un 3^{ème} Pro, le Comité charge, avant de prendre sa décision, **Thierry HUARD** de se rapprocher sous 48 heures de **PAOLO et de GUILLAUME** et de vérifier deux points avec eux :

- leur accord sur une nouvelle répartition plus équilibrée des ex-heures de **MATHIEU**,
- leur accord et leur engagement pour se remplacer mutuellement dans le cas d'absences prévisibles ou de dernière minute de l'un d'entre eux.

Thierry HUARD à la suite de ces entrevues informera les membres du Comité par mail pour une prise de décision par voie circulaire .

Sur la base du nouveau projet sportif à recevoir d'ici là et à finaliser, le Comité demande qu'un nouveau point d'arrêt soit réalisé dans le courant du mois de juillet, pour pouvoir adapter, si nécessaire, l'organisation de l'école de golf à partir de la rentrée de septembre 2018.

Par ailleurs, **Christophe BORREL** propose qu'à l'avenir que chaque équipier d'une de nos équipes participant aux Championnats de France Interclubs devienne le parrain d'un de nos jeunes de l'école de golf, sans que cela soit trop contraignant. A mieux définir prochainement, en liaison avec **PAOLO et GUILLAUME**.

  3

5. Informations et communications diverses

a) Point sur les subventions 2018

- Un dossier a été envoyé au Conseil Départemental du Val d'Oise pour une subvention dite de fonctionnement (« via Subenligne »)
- Contrairement à l'an passé, il n'a pas été possible de déposer un dossier au titre du CNDS, en effet les nouveaux critères ont été définis cette année trop tardivement par l'administration : « Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive principalement vers les féminines et les personnes en situation de handicap » ; au surplus le seul axe que nous aurions pu accrocher éventuellement est celui des féminines comme l'année dernière, mais cette année cette action ne peut être retenue que si elle est réalisée dans des territoires dits « carencés », prédéfinis en « Quartiers Politique de la Ville (QPV) », dont Domont ne fait pas partie.
- Un nouveau et deuxième dossier au titre de l'année 2018-2019 doit être déposé auprès de la Région Ile de France avant le 20 mai 2018 (information reçue ce jour) puisque l'aide de 10 000 € accordée à notre golf au titre de 2017-2018 est reconduite automatiquement une deuxième année.

b) Point sur l'opération découverte Ryder Cup Golf Clubs

Notre golf s'est inscrit :

- en mars à l'opération Découverte lancée par la FFGolf. Deux initiations de 2 heures chacune, organisées par nos deux Pros, sont prévues le dimanche 20 et le lundi 21 mai (WE de Pentecôte).
- le 21 avril, dernier jour d'inscription, provisoirement, et pour prendre date, à l'opération « Parrainage » associée à la première opération Découverte. Cette deuxième opération devra être confirmée ou pas dans les prochains jours.

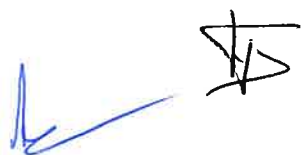
Elle permettrait à tout joueur licencié FFGolf d'une part de proposer à un filleul débutant de découvrir une initiation dans un des golfs partenaires, et, à son parrain de bénéficier en parallèle d'un green fee gratuit sur le même golf, Domont-Montmorency ayant proposé d'offrir un green fee semaine de 9 trous seulement à partir de 15 h 30 .

Pour réussir cette opération, il est nécessaire de bien prévoir son organisation matérielle, de décider de la bonne utilisation du kit de communication reçu de la FFGolf, de mettre en place les deux banderoles annonçant la manifestation (sur notre clôture à l'entrée du portail pour les rendre visibles), de diffuser en ville (Domont et Montmorency) et, dans certains commerces et quelques clubs de tennis voisins, les affiches fournies annonçant les manifestations, de s'entendre avec les Pros sur les conditions de leurs interventions et, surtout, de bien définir le bon package à proposer aux participants, à la suite des deux heures d'initiation initiales, pour une première inscription au club.

Christophe BORREL et **Alain MALIGE** ont donné leur accord pour se charger de diriger, d'organiser et de coordonner ces différentes actions qui ne peuvent pas être réalisés aujourd'hui que par notre personnel. Il est convenu également d'associer quelques membres « bons joueurs » volontaires de nos équipes à ces initiations pour aider et mieux accueillir l'ensemble des participants, notamment en cas d'affluence.

c) Préparation de la Fête du Club le samedi 9 juin

Christian DE PAPE fait le point sur les préparatifs concernant la Fête du Club.



Pour l'animation musicale, plusieurs propositions ont été reçues, et, après échanges, le choix se fait sur un mixte avec la Chanteuse FLOO + un DJ prévu jusqu'à 3 heures du matin.

Une discussion s'engage ensuite sur les prix de l'ensemble des prestations de la journée, la compétition parrainée par Horizon BMW + MINI, le cocktail accompagnant la remise des prix et la soirée avec le dîner. Ceux-ci sont arrêtés et seront portés prochainement à la connaissance des membres en accompagnement de l'affiche et de la Newsletter prévues à cet effet.

Il est acté que le dîner sera organisé autour de plusieurs plats à thèmes sous la forme de buffets, prenant la suite du cocktail.

Les animations encadrant cette fête restent encore à définir notamment celles relatives aux jeunes qui pourront comme d'habitude passer la nuit sous la tente.

d) Pro-Shop

Le Comité évoque rapidement le sujet du Pro-Shop et trouve qu'aujourd'hui une trop grande disparité de produits et de couleurs existent. Il est noté que jusqu'à présent aucun élu ou même membre ne s'est proposé pour superviser cette prestation, totalement assurée par l'accueil et notamment par Nadia.

Il est vivement souhaité qu'une réflexion s'engage à son sujet pour mieux définir à l'avenir les souhaits du Comité et ceux de nos membres. D'ores et déjà, le Comité demande que les produits Corporate du Club, le polo blanc et le pull over bleu marine, soient mis en avant et « en tête de gondole », ce qui n'est pas le cas actuellement ; il demande également de retrouver une unité forte au niveau de notre logo, un certain nombre de personnes semblant avoir un peu dérivé à ce sujet lors de fabrications spéciales.

Enfin, il souhaite que les joueurs représentant le Club dans les différentes compétitions sportives aient toujours une tenue irréprochable avec notamment nos couleurs Corporate, tant sur le terrain qu'au dehors.

e) Point restaurant

Serge VANDAELE a rencontré récemment Christophe NAVARRE pour faire un point avec lui sur les nouvelles dispositions appliquées depuis le 1^{er} janvier, notamment les week-ends, ainsi que sur la situation qui s'en est suivie. Il en est ressorti que la période du 1^{er} trimestre n'a pas été vraiment représentative, du fait du mauvais temps ayant sévi sur Domont depuis le début de l'année, et que de ce fait les résultats du restaurant sont un peu inférieurs à ceux de l'an dernier.

Les nouvelles dispositions prévues semblent appliquées, notamment la « deuxième » tarification pour les personnes extérieures, les dispositions relatives quant à la maîtrise de la présence du nombre de personnes extérieures devront être examinées plus tard, notamment avec l'arrivée des beaux jours et de l'utilisation de la terrasse.

Compte tenu de l'heure tardive, Il est décidé de remettre à la prochaine réunion certaines informations non urgentes.

La séance est donc levée à 23 heures 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.


Le Président
Jean-René CATALAN


Le Secrétaire Général
Jean-Pierre KARSENTY